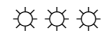


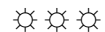
## Qui sommes nous ?

Issus de la fusion au niveau départemental des services vétérinaires et de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, nous sommes, sous l'autorité du préfet, un service d'inspection et de contrôle.



## Quelles sont nos missions ?

- assurer la protection économique des consommateurs ;
- assurer la qualité et la sécurité de l'alimentation, des produits non-alimentaires et des services ;
- assurer la santé et la protection des animaux ;
- prévenir et contrôler les risques liés aux productions animales.



*Nous intervenons dans le cadre de programmations annuelles (DGAL , DGCCRF), sur plaintes, sur demande du préfet ou du procureur de la République.*

*Nous participons à des actions interministérielles ( opération interministérielle vacances, opération de fin d'année) et interservices (CODAF).*

Juin 2018

## Comment nous contacter ?

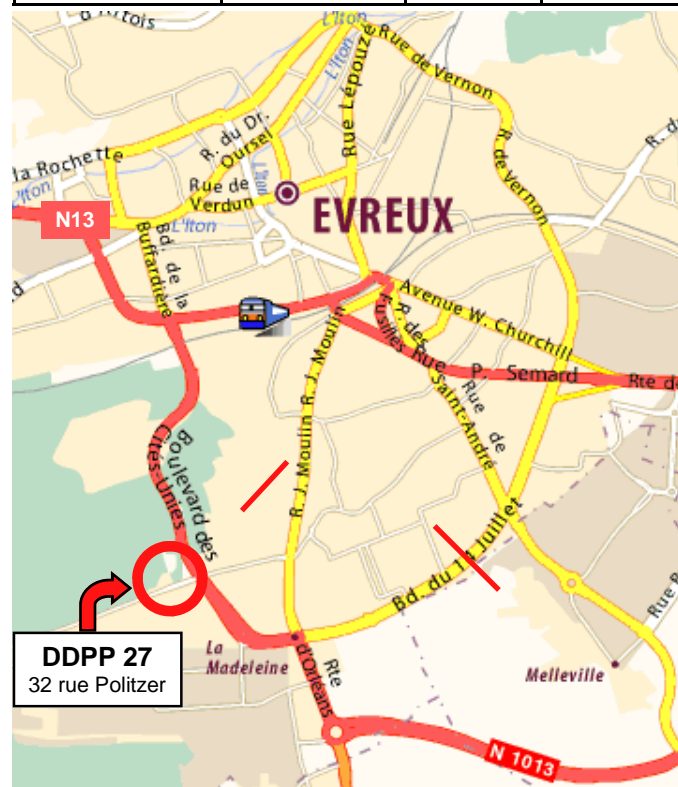
### DDPP 27

32, rue Politzer  
27000 EVREUX  
Tél : 02.32.39.83.00  
Fax : 02.32.31.29.97

ddpp@eure.gouv.fr

		Matin	Après-midi
<b>HORAIRE D'OUVERTURE</b>	lundi au vendredi	9h00-11h30	14h00-16h00

<b>PERMANENCE : LITIGES DE CONSOMMATION</b>	lundi, mercredi et vendredi	-	14h00-16h00
---	-----------------------------	---	-------------



## Direction Départementale de la Protection des Populations DDPP

## Qui sommes nous ?

## Quelles sont nos missions ?

## Comment nous contacter ?



# La Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Eure

## Protège les consommateurs

### En faisant respecter le droit de la consommation

#### Consommation

- ▶ Respect des règles de loyauté des transactions et de conformité des produits et services ;
- ▶ Information des consommateurs sur les prix et conditions de vente ;
- ▶ Protection des intérêts économiques du consommateur : démarchage à domicile, crédit à la consommation et immobilier, vente à distance, soldes, ...

#### Sécurité des produits non alimentaires et des services

- ▶ Préservation de la sécurité physique et de la santé des consommateurs ;
- ▶ Contrôle des produits et services à risque : jouets, bricolage, appareils électroménagers, produits chimiques, articles de sport et de loisir, aires de jeux, parcs de loisirs ...
- ▶ Réalisation de prélèvements pour analyse ;
- ▶ Intervention dans tous les secteurs et à tous les niveaux : production, distribution, importation.

### En assurant la qualité et la sécurité de l'alimentation

#### Contrôles dans les établissements alimentaires

- ▶ Dans les établissements agréés et responsables de la première mise sur le marché ;
- ▶ Dans la restauration collective : hôpitaux, établissements d'enseignement, restaurants d'entreprises, centres de loisirs, ...
- ▶ Dans les commerces de détail : grandes et moyennes surfaces, restaurants, marchés, boucheries, boulangeries, ...

#### Contrôle du respect des règles d'hygiène, de sécurité alimentaire, de loyauté des transactions et d'information des consommateurs

#### Inspection permanente en abattoirs

#### Réalisation de prélèvements pour analyse

- ▶ Recherche de contaminations et surveillance de la qualité des denrées alimentaires ;
- ▶ Prélèvements inopinés, orientés ou systématiques.

#### Exportations et échanges intra-communautaires

- ▶ Agréments, certifications, attestations.

#### Toxi-infections alimentaires et alertes

- ▶ Enquête pour rechercher l'origine de l'intoxication ou de la non-conformité d'un produit.

#### Traçabilité et étiquetage des denrées alimentaires

## Protège l'environnement, la santé et le bien-être des animaux

### En veillant à la santé et au bien-être des animaux

#### Veille sanitaire permanente et dépistage des maladies animales

- ▶ Surveillance de l'émergence des maladies animales ;
- ▶ Programmes annuels de dépistage obligatoire des maladies, en lien avec les vétérinaires.

#### Contrôle de l'identification des animaux et de leurs mouvements

- ▶ Certification pour les exportations et échanges intra-communautaires.

#### Sécurisation de l'alimentation animale

- ▶ Contrôle et agrément des usines de fabrication d'aliments pour les animaux d'élevage et de compagnie.

#### Surveillance de l'utilisation des médicaments

### En prévenant et contrôlant les risques liés aux productions animales

#### Inspections des installations classées pour s'assurer que les élevages et les industries agroalimentaires n'ont pas d'impact défavorable sur le milieu naturel

#### Protection de la faune sauvage captive dans le but de préservation et de protection des espèces animales